

« Défenseurs des droits humains dans les territoires occupés »

5 décembre 2006

PUBLIC SF 06 U 0599 (MDE 15/092/2006)

Londres, le 23 novembre 2006

AU 315/06

Craintes pour la sécurité

ISRAËL/TO - Défenseurs des droits humains dans les territoires occupés

Les défenseurs des droits humains qui œuvrent dans les territoires occupés courent le risque d'être attaqués par des colons israéliens. Amnesty International est préoccupée par la dernière attaque dont ont été victimes ceux qui, par leur présence, veulent offrir une protection aux Palestiniens et être en mesure de témoigner sur les atteintes aux droits fondamentaux perpétrées par des colons israéliens contre des Palestiniens dans cette région.

Le 18 novembre, Tove Johannsson, défenseure des droits humains suédoise âgée de dix-neuf ans, a été agressée par des colons israéliens alors qu'elle passait un poste de contrôle avec des écoliers palestiniens, près de la colonie israélienne de Tel Rumeida à Hébron, en Cisjordanie.

Plusieurs défenseurs internationaux des droits humains ont été témoins de l'agression dont a été victime Tove Johannsson, membre du groupe de militants pacifistes bénévoles International Solidarity Movement (ISM), et ont consigné des informations sur ces événements. Ils ont indiqué que les bénévoles qui accompagnaient les écoliers palestiniens avaient été entourés par une centaine de colons israéliens qui leur avaient craché dessus, donné des coups de pied et les avaient bousculés, tandis que les soldats israéliens présents au poste de contrôle n'avaient rien fait pour les protéger.

Tove Johannsson a reçu un coup de tesson de bouteille d'un colon israélien et elle a été blessée à la pommette et près de l'œil. Ces compagnons ont indiqué que lorsqu'elle était tombée à terre, des colons qui assistaient à la scène avaient applaudi et s'étaient félicités mutuellement en essayant de se faire prendre en photo à côté de la jeune fille au visage ensanglanté, en faisant un signe de victoire en direction de l'appareil.

Selon ISM, un des défenseurs des droits humains témoin de l'attaque aurait identifié trois des assaillants, que la police aurait relâchés après les avoir détenus très brièvement ; par contre, les policiers auraient menacé d'arrêter les militants pacifistes toujours présents s'ils ne quittaient pas les lieux immédiatement.

Tove Johansson a porté plainte auprès de la police israélienne, et ses compagnons ont fait des dépositions, mais aucun des assaillants ne semble avoir été arrêté. Le 21 novembre, le ministère suédois des Affaires étrangères s'est dit préoccupé par cette agression.

Cette attaque est la dernière en date d'une série d'agressions perpétrées par des colons israéliens contre des défenseurs des droits humains au cours des derniers mois et années ; ces attaques visent semble-t-il à décourager la présence de témoins étrangers, privant ainsi la population palestinienne locale de cette forme limitée de protection.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En août 2006, deux ressortissants suédois et autrichien travaillant pour l'organisation internationale Christian Peacemaker Team (CPT) ont été attaqués par des colons israéliens dans la zone des collines du sud d'Hébron alors qu'ils accompagnaient des bergers palestiniens qui se rendaient sur leurs pâturages situés près de colonies israéliennes. Des membres de la Christian Peacemaker Team interviennent dans la région de Hébron depuis plusieurs années en accompagnant des bergers sur leurs pâturages et en surveillant le comportement des colons israéliens dans la région ; ils ont souvent été attaqués par des colons. Des délégués d'Amnesty International ont également été agressés et frappés par des colons israéliens dans le sud d'Hébron en octobre 2004, alors qu'ils enquêtaient sur des attaques répétées de colons israéliens contre des enfants palestiniens de villages isolés se rendant à l'école.

Aucune enquête ne semble avoir été menée sur les plaintes déposées auprès de la police israélienne par les délégués d'Amnesty International et par les dizaines de défenseurs internationaux des droits humains attaqués par des colons israéliens au cours des dernières années. La situation est la même en ce qui concerne les plaintes déposées par les Palestiniens victimes d'attaques de colons israéliens. L'impunité dont ont bénéficié les colons responsables de ces attaques a rendu possibles de nouvelles attaques.

Une étude détaillée publiée cette année par le groupe israélien de défense des droits humains Yesh Din - Volunteers for Human Rights, qui est favorable à l'application de la loi en cas d'actes de violence imputables à des colons, a révélé que 90 p. cent des plaintes déposées auprès de la police israélienne au sujet d'attaques de colons étaient closes sans que des poursuites ne soient engagées, et que dans les rares cas où des agresseurs étaient inculpés et reconnus coupables de telles attaques, la sentence n'était pas à la mesure de la gravité de l'attaque (voir : <http://www.yesh-din.org/site/index...>).

Amnesty International a demandé à plusieurs reprises aux autorités israéliennes d'évacuer les colonies des territoires occupés, qui sont illégales aux termes du droit international.

ACTION RECOMMANDÉE : lettre « prioritaire »/ enveloppe internationale/ fax/ e-mail :

- exprimez votre inquiétude quant au fait que l'agression dont a été victime récemment Tove Johansson semble s'inscrire dans une pratique bien établie d'attaques et de manœuvres d'intimidation contre les défenseurs des droits humains travaillant dans les territoires occupés ;
- demandez aux autorités de veiller à ce qu'une enquête exhaustive, indépendante et impartiale soit menée sans délai sur l'attaque dont a été victime Tove Johansson, et à ce que les personnes soupçonnées d'en être responsables soient déférées à la justice ;
- dites-vous préoccupé(e) par le fait que les colons israéliens continuent de bénéficier d'une totale impunité pour de telles attaques ;
- demandez que des mesures concrètes soient prises de toute urgence pour mettre fin aux attaques de colons israéliens contre des Palestiniens et des défenseurs des droits humains.

APPELS À :

Ministre de la Justice par intérim :

Meir Sheetrit

Acting Minister of Justice

Ministry of Justice

29 Salah al-Din Street

Jerusalem 91010

Israël

Fax : +972 2 628 7757/ +972 2 628 8618

Courriel : sar@justice.gov.il

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères

Tzipi Livni

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs

9 Yitzhak Rabin Boulevard

Kiryat Ben-Gurion

Jerusalem 91035

Israël

Fax : +972 2 530 3367

Courriel : sar@mfa.gov.il

Formule d'appel : Madame la Ministre,

COPIES :

Ambassade d'Israël :

3, rue Rabelais, 75008 Paris

Tél : 01 40 76 55 00 - Fax : 01 40 76 55 55

E.mail : information@paris.mfa.gov.il Tarifs postaux pour l'Israël :

Enveloppe internationale (20 g) : 0,95 €

Lettre « prioritaire » (20 g) : 0,85 €

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. SI VOUS RECEVIEZ CET APPEL AVEC RETARD, NE PLUS INTERVENIR APRÈS LE 4 JANVIER 2007. MERCI.

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >](#)

- Adresse de cet article :

<http://plateforme-palestine.org/Defenseurs-des-droits-humains-dans-les-territoires-occupes>